



Banques Assurances
Sociétés financières

libres ensemble

Rendez à César ce qui appartient à César...

Cette expression bien connue de tous renvoie au nouveau testament et signifie qu'il faut attribuer la responsabilité d'un acte à celui dont on sait qu'il l'a commis.

Dans la culture contemporaine, comment nomme-t-on celui qui s'approprie le travail des autres ? Un pillard.

Le pillard « est un parasite pique-assiette qui, dès que vous avez tourné votre dos confiant, vient se servir dans vos réalisations, vos performances, vos idées et se les approprie, tout décomplexé, avant de se les mettre à son service en les faisant valoir comme siennes. »



Par tract du 02/02/2022, FO se permet d'agir comme des pillards ! Pourquoi ?

Comme vous le savez, en octobre 2021, une vingtaine d'élus FO, sur les 22 en poste, sont partis pour rejoindre l'UNSA.

Depuis 2016, bien avant la fusion, ces mêmes élus ont travaillé le dossier d'Ociane et ce sont eux, maintenant à l'UNSA, qui ont fait l'ensemble des tracts, échangé et négocié en réunion avec la Direction pour faire avancer ce dossier.

Le but principal était de gommer les différences notoires des salaires entre les salariés d'Ociane et ceux déjà présents à la Matmut.

Un syndicat ne se réduit pas à son nom, ce sont les personnes qui le composent qui mènent toutes les actions et revendications pour défendre les salariés.

C'est l'équipe et l'osmose entre les membres qui la composent qui fait la dynamique des actions.

Enlevez les composantes de celle-ci et vous aurez une coquille vide !



Aujourd'hui, FO est géré par des transfuges venant d'autres organisations syndicales qui n'ont jamais géré le dossier Ociane et ne connaissent en rien la situation et n'ont aucun élément factuel en leur possession.
Veulent-ils se faire mousser auprès des salariés ?

FO note dans son dernier tract que « la CGC a l'audace de fanfaronner, FO a été la seule organisation syndicale à revendiquer l'augmentation des salaires Ociane depuis 2017. »



En effet, FO est intervenu dans le dossier mais par ses élus de l'époque, c'est-à-dire vos élus UNSA d'aujourd'hui : l'art et la manière de s'attribuer le travail des autres... Et de critiquer la CGC alors qu'ils font pareil !



La CFE-CGC qui, en réunion de NAO de 2021, s'est permise de NOUS discréditer en disant que notre étude sur les salaires avec des différences de plus de 800€ mensuels n'était pas crédible et que NOUS étions des affabulateurs.

Des menteurs, NOUS serions des menteurs ! Cependant l'étude faite par la Direction en 2022 et donnée aux organisations syndicales arrivent aux mêmes conclusions que NOUS.

La CFE-CGC voulait à l'époque un audit en 2022 sans régularisation. Et maintenant, ils veulent s'attribuer les bénéfices de NOTRE labeur.

Deux personnes dans l'équipe se sont principalement occupées du dossier (photos ci-contre), notamment une collègue ex-Ociane qui a récupéré une grande partie des bulletins de salaire et qui les a analysés.

Elle s'occupe toujours de ses collègues, mais à l'UNSA.



Catherine
Audiquet-Perron
Tél. 06 13 10 34 33



Elisabeth Perez
Tél. 06 09 87 01 97

L'équipe actuelle de FO n'a rien analysé, ne possède aucune donnée ni salaires mais s'alloue tous les lauriers.



Nous, à l'UNSA, dans un souci d'équité et d'égalité de traitement, avons demandé une étude globale et la révision de manière égale et équitable de tous les salaires des collègues ex-Ociane.

Qu'en est-il ? Waouh ! Super ! Le rattrapage va être décorréler des NAO, mais... parce qu'il y a un mais : selon chaque situation individuelle !

Quels problèmes cela pose-t-il ? Les organisations syndicales devront s'occuper des collègues, un par un, apporter les bulletins de paie à la Direction et négocier au cas par cas.



Que risque-il se passer ? Les copains des copains... Les autres, des miettes ou des clopinettes !

Une augmentation en fonction de l'ancienneté et par tranche de salaire est la plus égalitaire et évite les augmentations à la tête du client.

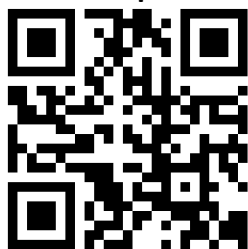
C'est la solution que vos élus UNSA voulaient voir pris en compte et veulent toujours voir appliquée.

L'UNSA demande donc à la Direction de prendre ses responsabilités et ne pas laisser la main, au cas par cas, aux organisations syndicales au risque que les salariés insatisfaits de leur régularisation, ou de leur non régularisation, se retournent contre les négociateurs.

Ou bien est-ce une stratégie de la Direction pour discréditer certaines organisations syndicales ? En tous cas n'oublions pas qui a fait quoi et qui a relancé la Direction pour la revalorisation de nos collègues ex-Ociane.

L'UNSA, c'est LE syndicat qui œuvre pour VOUS et qui ne s'approprie pas le travail des autres !

Scannez-moi avec votre téléphone !



Pour tout renseignement :

tél. 06 09 87 01 97

unsa.matmut@gmail.com

www.unsa-matmut.com

